



Auby, le 10 décembre 2025

Aux

Elus

Publié le 11 décembre 2025

Mesdames, Messieurs, chers(e) Collègues,

Je vous prie de bien vouloir assister à la réunion du Conseil Municipal qui aura lieu le :

***Mercredi 17 décembre 2025 à 18 heures – salle du conseil municipal.***

Vous trouverez en pièce jointe les points inscrits à l'ordre du jour.

Comptant sur votre présence,

Je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, Chers(e) collègues, l'expression de mes salutations les meilleures.

Le Maire,

Bernard CZECH



## ORDRE DU JOUR

- A. Désignation du secrétaire de séance en application de l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales**
- B. Approbation du procès-verbal de la séance du conseil municipal du 16 octobre 2025**

## POINTS PRESENTES PAR MONSIEUR LE MAIRE

- 1 - Désignation d'un référent déontologue pour les élus locaux**
- 2 - Répartition entre le CCAS et la commune du produit de la vente des concessions au cimetière pour l'année 2026**
- 3 - Délibération autorisant le recrutement d'un agent contractuel sur un emploi permanent lorsque la nature des fonctions ou les besoins des services le justifient et sous réserve qu'aucun fonctionnaire n'ait pu être recruté (article L. 332-8 2° du code général de la fonction publique (DST))**
- 4 - Délibération ponctuelle autorisant le recrutement d'agents contractuels sur des emplois non permanents pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité (SMJ)**
- 5 - Délibération ponctuelle autorisant le recrutement d'agents contractuels sur des emplois non permanents pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité (SMJ TNC)**
- 6 - Délibération portant création d'emplois non permanents pour faire face à un besoin lié à un accroissement saisonnier d'activité (EN APPLICATION DE L'ARTICLE L.332-23-2° DU CODE GENERAL DE LA FONCTION PUBLIQUE) (animateurs ACM mercredi)**
- 7 - Délibération ponctuelle autorisant le recrutement d'agents contractuels sur des emplois non permanents pour faire face à un besoin lié à un accroissement saisonnier d'activité (ASA ACM)**
- 8 - Délibération ponctuelle portant création d'un emploi non permanent pour faire face à un besoin lié à un accroissement d'activité (en application de l'article L.332-23-1° du code général de la fonction publique)**
- 9 - Délibération portant création d'emplois non permanents pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité (EN APPLICATION DE L'ARTICLE L.332-23-1° DU CODE GENERAL DE LA FONCTION PUBLIQUE) (surveillant bus scolaire)**
- 10 - Délibération ponctuelle portant création d'un emploi non permanent pour faire face à un besoin lié à un accroissement saisonnier d'activité (En application de l'article L332-23-2° du Code Générale de la Fonction Publique)**
- 11 - Délibération relative à la rémunération du personnel d'encadrement des ACM/colonies**
- 12 - Délibération autorisant le recrutement d'un agent contractuel sur un emploi permanent lorsque la nature des fonctions ou les besoins des services le justifient et sous réserve qu'aucun fonctionnaire n'ait pu être recruté (Article L. 332-8 2° du code général de la fonction publique (ASVP))**
- 13 - Délibération autorisant le recrutement d'un agent contractuel sur un emploi permanent lorsque la nature des fonctions ou les besoins des services le justifient et sous réserve qu'aucun fonctionnaire n'ait pu être recruté (Article L. 332-8 2° du code général de la fonction publique (urbanisme))**

**14** - Convention constitutive du groupement de commandes pour la restauration et la reliure des actes administratifs et/ou de l'Etat-civil

**15** - Catalogue des tarifs communaux 2026

**16** - Budget ville – Décision modificative n°4

**17** - Autorisation limitée des dépenses d'investissement (1/4 des crédits ouverts N-1) pour l'année 2026

#### **POINTS PRESENTES PAR MONSIEUR GEORGES LEMAITRE**

**18** - Bourse d'aide au sport 2025-2026

**19** - Attribution de récompenses pour deux membres d'une association Aubgeoise, pour leur dévouement associatif et leur performance sportive

#### **POINTS PRESENTES PAR MADAME MATHILDE DESMONS**

**20** - Demande de subvention du club nautique (remboursement frais championnat de France dans le cadre du règlement des associations)

**21** - Demande de subvention de l'association du comité des anciens (remboursement du bus dans le cadre du règlement des associations)

**22** - Demande de subvention de l'association marche et loisirs (remboursement du bus dans le cadre du règlement des associations)

**23** - Demande de subvention de l'association le temps de vivre (remboursement du bus dans le cadre du règlement des associations)

**24** - Demande de subvention exceptionnelle de l'harmonie municipale (achat de costume)

**25** - Indemnités et primes diverses pour l'année 2026

**26** - Versement des 30% restant de la subvention de fonctionnement 2025 aux associations

#### **POINT PRESENTE PAR MONSIEUR ABDELMALIK SINI**

**27** - Renouvellement de la carte de fidélité et des animations sur le marché

#### **POINTS PRESENTES PAR MONSIEUR DIDIER SZYMANEK**

**28** - Modification de la délibération n°28 en date du 03 juillet 2025 portant sur le projet de cession d'une bande de terrain sise 15 rue de la corderie

**29** - Modification de la délibération n°30 en date du 03 juillet 2025 portant sur le projet de cession d'une bande de terrain sise 17 rue de la corderie

**30** - Modification de la délibération n°29 en date du 03 juillet 2025 portant sur le projet de cession d'une bande de terrain sise 22 rue de la corderie

**31** - Procédure de désaffectation et de déclassement du domaine public routier avant cession du 19 rue de la corderie

**32** - Procédure de désaffection et de déclassement du domaine public routier avant cession du 23 rue de la corderie

**33** - Procédure de désaffection et de déclassement du domaine public routier avant cession du 27 rue Joseph Galopin

**34** - Travaux d'aménagement du parking de l'église – Abandon des pénalités - Marché 2024-33

**POINTS PRESENTES PAR MADAME LYDIE VALLIN**

**35** - Règlement intérieur de la médiathèque Louis Aragon

--0--

**36** - Décisions prises en vertu de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales

**37** - Questions diverses